



Ma responsable me demande une explication écrite

Par **zouzila**, le **17/07/2013** à **22:40**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD et lundi j'ai été convoqué car j'ai demandé à un de mes collègues de badger pour moi, du coup j'ai été convoqué le jour même chez ma responsable qui m'a raconté un peu de n'importe quoi pour me faire avouer cela et aujourd'hui elle m'a convoqué de nouveau avec l'adjointe au responsable pour me répéter la même chose et me remettre le formulaire pour une explication écrite.

Je voudrais savoir si pour ce motif elle peut me demander une explication. Je vous explique la situation :

Suite manque de personne je me suis un peu attardé à la crèche de ma fille, du coup, j'étais en retard au travail. Nous avons une badgeuse avec des plages fixes et variables. Sur les plages fixes on ne peut pas badger, cela ressort en anomalie et on nous demande des explications. Du coup, pour pas avoir cette anomalie, (dernier délai 8h55) j'ai demandé à mon collègue de badger à ma place, ce qu'il a fait, et moi je suis arrivée à 9h02.

Est ce que vous ne trouvez pas cela un peu abusif pour 7min de retard?

Je ne sais même pas quoi répondre. je lui ai déjà expliqué que je voulais éviter l'anomalie. Surtout qu'elle a aussi fliquer mon mari (on travaille dans le même service), elle m'a menti qu'il a badgé à 8h55 et moi 8h53 et comment c'était possible vu que mon mari l'a prévenu que j'arriverai en retard. Mais après avoir parlé avec mon mari, il s'avère qu'il a badgé à 8h43 et pas à 8h55 comme elle me l'a dit.

Aidez moi svp.

je dois rendre cette explication dans 6 jours.

Merci d'avance

Par **moisse**, le **18/07/2013** à **11:14**

C'est très simple : badger pour un autre ou faire badger par un autre est une faute grave qui conduit directement au licenciement.

En CDD à la rupture sur le champ, du moins en respectant la procédure analogue au licenciement.

En effet tout le système des rémunérations, des pauses, des amplitudes... est assis sur la fiabilité du badgeage.

Par **Gwendjou**, le **19/07/2013** à **13:33**

Bonjour,

Le plus simple est d'expliquer clairement les raisons de ce retard. Il aurait mieux valu pour vous de ne pas demander à votre collègue de badger pour vous car cela vous met tous les deux dans une situation délicate.

En aucun cas un retard de quelques minutes, s'il est exceptionnel, ne pouvait justifier une sanction. Surtout s'il est justifié... si cela se représente prévenez votre direction dès votre arrivée sur votre lieu de travail.

Maintenant si votre directeur n'est pas trop procédurier il ne relevera pas cette faute grave (pas le retard mais l'usurpation de badge). Essayez cependant de courber l'échine et reconnaissez votre erreur par une lettre d'explication claire et loyale.

Cordialement